

## Résultats du premier trimestre de 2023



**Toujours  
à vos côtés**

**UN GROUPE PRÉSENT ET ENGAGÉ.** Pour la 9<sup>e</sup> année consécutive, Desjardins a été reconnu par [Mediacorp](#) parmi les employeurs les plus écologiques au Canada.

### **Desjardins continue d'appuyer ses membres et clients et affiche des excédents de 342 M\$ pour le premier trimestre de 2023**

**Lévis, le 12 mai 2023** – Au terme du premier trimestre terminé le 31 mars 2023, le [Mouvement Desjardins](#), plus grand groupe financier coopératif en Amérique du Nord, enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 342 M\$, en baisse de 109 M\$ par rapport aux excédents de la période comparative, retraités à la suite de l'adoption au 1<sup>er</sup> janvier 2023 de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*. Cette diminution des excédents est principalement attribuable à une hausse de la sinistralité dans le secteur Assurance de dommages reflétant essentiellement le coût moyen plus élevé des réclamations en assurance automobile, relié notamment à l'incidence de l'inflation et à l'augmentation des vols de voitures. Par ailleurs, on observe une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit par rapport à celle de la période correspondante de 2022, principalement pour les portefeuilles de prêts aux particuliers et de cartes de crédit. La baisse des excédents s'explique également par l'augmentation des frais liés au personnel, à la technologie et à la sécurité afin de soutenir la croissance des activités et visant le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients. Cette diminution des excédents est atténuée par la croissance du revenu net d'intérêts ainsi que par l'augmentation des autres revenus.

Pour le premier trimestre de 2023, la provision pour ristournes atteint 106 M\$, en hausse de 4 M\$ ou de 3,9 % par rapport à la période correspondante de 2022. Les remises sous forme de commandites, dons et bourses d'études se situent à 26 M\$, dont 8 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses. Ainsi, le retour aux membres et à la collectivité<sup>(1)</sup> se chiffre à 132 M\$, une augmentation de 14 M\$ ou de 11,9 % par rapport à ceux de la même période en 2022.

« La solidité financière de Desjardins nous permet de poursuivre la mise en œuvre des projets prévus dans notre planification stratégique et de soutenir la croissance de nos activités à travers tout le Canada. Également, je suis très fier du travail accompli par la grande équipe Desjardins afin de rendre disponibles plus de 1 500 logements abordables d'ici la fin 2025 » affirme le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier.

### **Appui à la relance économique, sociale et verte**

Grâce au Fonds du Grand Mouvement doté d'une enveloppe de 250 M\$ visant à soutenir les milieux sur les plans sociaux et économiques, Desjardins contribue à l'activité économique et au développement régional.

Depuis la création du Fonds du Grand Mouvement, Desjardins a conclu des engagements d'un montant total de 165 M\$, auprès de 741 projets.

Desjardins accompagne aussi ses membres et clients dans leur transition vers une économie plus sobre en carbone. Elle a annoncé l'instauration d'une [remise verte](#) pour encourager les entreprises à investir en fonction de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Le nouveau produit financier swap ESG vise à couvrir le risque de fluctuations du taux d'intérêt de la dette et à récompenser l'atteinte de résultats mesurables en matière de performance ESG. Le montant de la remise verte est déterminé en fonction de la portée ESG des engagements et des efforts déployés par les entreprises pour atteindre ces résultats.

Avec plus de 1 G\$ d'investissements dans des infrastructures d'énergie renouvelable et une nouvelle politique en investissement responsable, le Régime de rentes du Mouvement Desjardins a été reconnu par *Corporate Knights* pour ses bonnes pratiques en investissement responsable au Canada dans sa 2<sup>e</sup> édition du [Canadian pensions dashboard for responsible investing resources](#) (en anglais seulement). Et ce n'est qu'un début! Nous avons plusieurs actions en cours pour rendre le régime de rentes encore plus vert.

### **À la rencontre des jeunes**

À la suite de nombreuses rencontres avec les jeunes entrepreneurs à travers le Québec pour échanger sur les enjeux qui les préoccupent, Guy Cormier a annoncé le lancement de l'initiative [Rêver l'impossible](#). Il s'agit d'un rassemblement d'envergure qui se tiendra à Montréal les 19 et 20 juin 2023 afin d'échanger et de trouver des solutions aux enjeux identifiés par les jeunes, dont l'environnement, l'éducation, l'emploi, les finances et l'économie. Les jeunes auront également un accès privilégié à des dirigeants influents, à des ateliers avec des experts reconnus ou à des rencontres avec des artistes et d'autres personnalités inspirantes. Plus de 400 jeunes sont attendus en présentiel et des centaines d'autres en ligne.

De plus, M. Cormier poursuit [une tournée des universités à travers le Québec et l'Ontario](#) afin de rencontrer les étudiants pour discuter de son parcours professionnel et de leadership. Depuis le début de la tournée en février, plus de 400 participants ont été rencontrés dans 6 universités.

---

<sup>(1)</sup> Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 9 à 12.

## Réalisations pour les membres et clients

Desjardins est présent dans la vie des gens, que ce soit en appuyant des initiatives des communautés en lien avec la diversité, l'inclusion, la coopération, la littératie financière et les bonnes habitudes de vie, ou en offrant des solutions financières innovatrices pour répondre à leurs besoins. Voici certaines réalisations ayant eu lieu au cours du premier trimestre de 2023 et constituant des manifestations concrètes de ce que peut faire Desjardins dans la vie des gens.

### *Un groupe coopératif engagé dans son milieu*

- [Pour la 9<sup>e</sup> année consécutive](#), Desjardins est reconnu par [Mediacorp](#) parmi les employeurs les plus écolos au Canada, notamment pour son programme de transport alternatif afin d'encourager ses employés à utiliser d'autres modes de transport pour les trajets quotidiens.
- Octroi d'une contribution financière de près de 1,2 M\$ pour appuyer cinq organismes qui viennent en aide aux personnes en [situation d'itinérance à Montréal](#), dont La rue des Femmes et les Projets Autochtones du Québec.
- Contribution de plus de 3,1 M\$ à la [Fondation du CHU de Québec](#) pour la santé afin d'aider à la découverte de nouveaux traitements et d'offrir une meilleure qualité de vie aux personnes malades.

### **Un groupe financier innovateur**

- [Conférence Web économique](#) de Jimmy Jean, économiste en chef du Mouvement Desjardins, pour nos membres et clients afin de démystifier l'économie. Il a été question de récession, de la hausse des taux d'intérêt, de la pénurie de main-d'œuvre et de l'économie mondiale. Plus de 4 000 participants se sont joints à la conférence Web.
- [Partenariat avec le gouvernement](#) pour rendre disponibles plus de 1 000 logements abordables. Grâce à notre vaste réseau des caisses ainsi qu'à la Caisse d'économie solidaire et à notre modèle de guichet unique, Desjardins a dépassé l'objectif du gouvernement. Ce sont plus de 1 500 logements dans 14 régions du Québec qui seront rendus disponibles d'ici 2025.
- Desjardins élargit sa gamme en investissement responsable en offrant de nouvelles catégories de parts pour trois [Fonds Desjardins SociéTerre](#) sans énergie fossile. Cette nouveauté renforce la position de Desjardins en tant que chef de file de l'investissement responsable au Canada.

### **Faits saillants financiers**

Il est important de souligner que le Mouvement Desjardins a adopté, le 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* avec retraitement des données comparatives pour l'exercice 2022. Cette nouvelle norme vise à accroître la transparence et la comparabilité entre les compagnies d'assurance et pourrait amener une volatilité des résultats du Mouvement Desjardins d'une période à l'autre. Néanmoins, cela ne change pas la valeur économique qui sera créée par les contrats d'assurance. En effet, la norme amène seulement des changements quant à la présentation et au moment de la comptabilisation des résultats. Ainsi, ces changements n'ont aucun effet sur les résultats et le rendement générés sur la durée de vie des contrats d'assurance. De plus, comme le permet l'IFRS 17, le Mouvement a fait le choix de comptabiliser l'incidence de la reclassification de ses placements liés aux activités d'assurance au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et, par conséquent, de ne pas retraiter la période comparative pour cet élément. Ceci limite donc la comparabilité des résultats avec la période précédente. Notons que certaines rubriques des états financiers ont été modifiées afin de refléter la nouvelle nomenclature exigée par l'IFRS 17. Pour plus de renseignements sur les changements aux méthodes comptables, se référer à la note complémentaire 2 « Principales méthodes comptables » des états financiers combinés intermédiaires. Pour plus de renseignements sur certains concepts introduits par l'IFRS 17, se référer au glossaire du rapport de gestion du premier trimestre 2023.

Comparaison du premier trimestre de 2023 à celui de 2022 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 342 M\$, en baisse de 109 M\$, ou de 24,2 %.
- Revenu net total de 2 667 M\$, en hausse de 51 M\$, ou de 1,9 % :
  - Revenu net d'intérêts de 1 657 M\$, en hausse de 151 M\$, ou de 10,0 %, en raison essentiellement de l'augmentation du rendement moyen des prêts attribuable au contexte de hausse de taux d'intérêt, ainsi qu'à la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises, compensée en partie par la hausse des frais d'intérêts sur les dépôts.
  - Résultat des activités d'assurance de 109 M\$, en baisse de 199 M\$, ou de 64,6 %, en raison principalement de la sinistralité de l'exercice en cours supérieure reflétant la hausse du coût moyen des réclamations en assurance automobile, reliée notamment à l'incidence de l'inflation et à l'augmentation des vols de voitures pour le secteur Assurance de dommages.
  - Résultat financier d'assurance net de 123 M\$, en hausse de 23 M\$, ou de 23,0 %.
  - Autres revenus de 778 M\$, en hausse de 76 M\$, ou de 10,8 %, en raison principalement de la hausse des volumes d'affaires des activités de paiement par cartes de crédit.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 105 M\$, en hausse de 99 M\$ comparativement à celle de la période correspondante de 2022, principalement pour les portefeuilles de prêts aux particuliers et de cartes de crédit.
- Frais autres que d'intérêts nets de 2 096 M\$, en hausse de 92 M\$, attribuable en grande partie à l'augmentation des frais liés au personnel, à la technologie et à la sécurité.
- Retour aux membres et à la collectivité<sup>(1)</sup> de 132 M\$, une augmentation de 14 M\$, ou de 11,9 %.

Autres faits saillants :

- Ratio de fonds propres de la catégorie 1A<sup>(2)</sup> de 19,9 %, comparativement à 20,2 % au 31 décembre 2022.
- Ratio de fonds propres total<sup>(2)</sup> de 21,4 %, comparativement à 21,9 % au 31 décembre 2022.
- Actif total de 398,6 G\$ au 31 mars 2023, comparativement à 403,9 G\$ au 31 décembre 2022.
- Programme de billets à moyen terme multidevises sujet au régime de recapitalisation interne :
  - Émission, en date du 23 janvier 2023, d'un montant total de 600 M\$ US;
  - Émission, en date du 14 mars 2023, d'un montant total de 750 M\$ US;
  - Émission, en date du 24 avril 2023, d'un montant total de 34,3 G de yens japonais.
- Programme législatif d'obligations sécurisées :
  - Émission, en date du 31 janvier 2023, d'un montant total de 325 M de francs suisses;
  - Émission, en date du 18 avril 2023, d'un montant total de 750 M d'euros.

---

<sup>(1)</sup> Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 9 à 12.

<sup>(2)</sup> En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars et en pourcentage)

Aux et pour les périodes de  
trois mois terminées le

	31 mars 2023	31 décembre 2022 <sup>(1)</sup> Retraité	31 mars 2022 <sup>(1)</sup> Retraité
<b>Résultats</b>			
Revenu net d'intérêts	1 657 \$	1 579 \$	1 506 \$
Revenu net lié aux activités d'assurance	232	502	408
Autres revenus	778	791	702
<b>Revenu net total</b>	<b>2 667 \$</b>	<b>2 872 \$</b>	<b>2 616 \$</b>
Dotation à la provision pour pertes de crédit	105	80	6
Frais autres que d'intérêts nets	2 096	2 263	2 004
<b>Excédents avant ristournes aux membres<sup>(2)</sup></b>	<b>342 \$</b>	<b>458 \$</b>	<b>451 \$</b>
<b>Apport aux excédents combinés par secteurs d'activité<sup>(3)</sup></b>			
Particuliers et Entreprises	223 \$	241 \$	218 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	109	140	162
Assurance de dommages	(25)	104	53
Autres	35	(27)	18
	<b>342 \$</b>	<b>458 \$</b>	<b>451 \$</b>
<b>Retour aux membres et à la collectivité<sup>(4)</sup></b>			
Ristournes aux membres	106 \$	86 \$	102 \$
Commandites, dons et bourses d'études <sup>(5)</sup>	26	41	16
	<b>132 \$</b>	<b>127 \$</b>	<b>118 \$</b>
<b>Indicateurs</b>			
Marge nette d'intérêt <sup>(4)</sup>	2,22 %	2,07 %	2,09 %
Rendement des capitaux propres <sup>(4)</sup>	4,3	5,6	5,5
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit <sup>(4)</sup>	0,18	0,12	0,01
Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts <sup>(4)</sup>	0,50	0,47	0,46
Ratio de liquidité à court terme <sup>(6)</sup>	140	140	134
Ratio structurel de liquidité à long terme <sup>(6)</sup>	127	126	129
Indice de productivité – Particuliers et Entreprises <sup>(4)(7)</sup>	81,7	81,8	84,4
Primes souscrites directes – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes <sup>(4)</sup>	1 370 \$	2 322 \$	1 243 \$
Primes souscrites directes – Assurance de dommages <sup>(4)</sup>	1 440	1 491	1 320
Ratio des sinistres – Assurance de dommages <sup>(4)</sup>	75,1 %	64,5 %	66,0 %
<b>Bilan et hors bilan</b>			
Actif	398 604 \$	403 944 \$	393 829 \$
Prêts et acceptations nets	252 401	249 695	233 444
Dépôts	262 358	259 836	242 692
Capitaux propres	33 213	32 407	33 425
Biens sous administration <sup>(4)</sup>	471 575	447 312	466 512
Biens sous gestion <sup>(4)</sup>	79 390	76 169	85 511
<b>Mesures des fonds propres<sup>(8)</sup></b>			
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A <sup>(8)</sup>	19,9 %	20,2 %	20,6 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1 <sup>(8)</sup>	19,9	20,2	20,6
Ratio du total des fonds propres <sup>(8)</sup>	21,4	21,9	21,5
Ratio TLAC <sup>(9)</sup>	29,3	28,7	25,8
Ratio de levier <sup>(8)</sup>	7,7	7,6	7,9
Ratio de levier TLAC <sup>(9)</sup>	11,4	10,6	9,7
Actifs pondérés en fonction des risques <sup>(8)</sup>	140 232 \$	139 311 \$	135 747 \$
<b>Autres renseignements</b>			
Nombre d'employés	59 384	58 774	55 740

(1) Les données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante nonobstant l'IFRS 17 adoptée au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

(2) Le détail par poste est présenté à l'état des résultats des états financiers combinés intermédiaires.

(3) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 11 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

(4) Pour plus de renseignements sur les mesures financières et les ratios non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 9 à 12.

(5) Dont 8 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (19 M\$ au quatrième trimestre de 2022 et 6 M\$ au premier trimestre de 2022).

(6) En vertu de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

(7) À la suite du passage à IFRS 17, le Mouvement présente dorénavant l'indice de productivité du secteur Particuliers et Entreprises, qui est une mesure financière supplémentaire, en remplacement de l'indice de productivité Mouvement qui était une mesure financière non conforme aux PCGR.

(8) En vertu de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

(9) En vertu de la Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC) émise par l'AMF et fondée sur les actifs pondérés en fonction des risques et sur les expositions aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution, qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

## **Un actif de 398,6 G\$ au 31 mars 2023**

L'actif total du Mouvement Desjardins s'élève à 398,6 G\$ au 31 mars 2023, en baisse de 5,3 G\$, ou de 1,3 %, depuis le 31 décembre 2022.

L'encours du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins, y compris les acceptations, net de la provision pour pertes de crédit, a progressé de 2,7 G\$, ou de 1,1 %, en raison essentiellement de la croissance des prêts aux entreprises et aux gouvernements.

La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières ont diminué de 3,7 G\$, ou de 41,6 %, et les valeurs mobilières, y compris celles empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, ont diminué de 7,1 G\$, ou de 7,0 %, reflétant les activités de gestion de la trésorerie.

## **Une solide base de capital**

Le Mouvement Desjardins maintient une solide capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres sont respectivement de 19,9 % et de 21,4 % au 31 mars 2023, alors qu'ils étaient de 20,2 % et 21,9 % respectivement au 31 décembre 2022. Cette baisse s'explique essentiellement par l'acquisition de Worldsource<sup>(1)</sup>.

## **Analyse des résultats des secteurs d'activité**

### **SECTEUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES**

#### Résultats pour le premier trimestre

Les excédents avant ristournes aux membres du premier trimestre de 2023 sont de 223 M\$, en hausse de 5 M\$ par rapport à la même période en 2022, en raison principalement de l'augmentation du revenu net d'intérêts et des autres revenus. Cette hausse des excédents est atténuée par la croissance des frais liés au personnel, à la technologie et à la sécurité, afin de soutenir la progression des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients. De plus, on constate une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit par rapport à celle de la période correspondante de 2022, principalement pour les portefeuilles de prêts aux particuliers et de cartes de crédit.

### **SECTEUR GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES**

#### Résultats pour le premier trimestre

Les excédents nets du premier trimestre de 2023 sont de 109 M\$, inférieurs de 53 M\$ par rapport à la même période en 2022. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse du résultat financier d'assurance net. De plus, les frais autres que d'intérêts sont plus élevés, notamment les frais liés au personnel, à la technologie et à la sécurité, et ce, afin de soutenir la progression des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients. Par ailleurs, le résultat des activités d'assurance est légèrement en hausse et s'explique par la poursuite de la bonne expérience en invalidité de longue durée en assurance collective, laquelle est partiellement compensée par une expérience moins favorable en assurance individuelle.

---

<sup>(1)</sup> Le 1<sup>er</sup> mars 2023, par l'entremise de 9479-5176 Québec Inc., une filiale en propriété exclusive indirecte de la Fédération, le Mouvement Desjardins a fait l'acquisition notamment de la totalité des actions en circulation d'IDC Worldsource Insurance network inc., de Worldsource Financial Management inc. et de Worldsource Securities inc.

## SECTEUR ASSURANCE DE DOMMAGES

### Résultats pour le premier trimestre

Le déficit net du premier trimestre de 2023 est de 25 M\$, comparativement à des excédents nets de 53 M\$ à la même période de 2022. Cette diminution s'explique par la hausse des charges afférentes aux activités d'assurance. En effet, on observe une augmentation de la sinistralité de l'exercice en cours, essentiellement en assurance automobile, en raison du coût moyen plus élevé des réclamations, lié notamment à l'incidence de l'inflation et à l'augmentation des vols de voitures. De plus, les pertes sur contrats déficitaires sont supérieures à celles constatées à la période comparative de 2022. Cette baisse a été atténuée par une hausse du résultat financier d'assurance net.

## RUBRIQUE AUTRES

### Résultats pour le premier trimestre

Les excédents nets du premier trimestre de 2023 sont de 35 M\$, comparativement à 18 M\$ pour le premier trimestre de 2022. La rubrique Autres inclut principalement les activités de trésorerie et celles qui ont trait à l'intermédiation financière entre les surplus ou les besoins de liquidités des caisses. Elle comprend également des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins visant la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information, la sécurité et l'amélioration des processus d'affaires. La rubrique Autres inclut également les variations des provisions relatives aux éventualités à l'égard de nos activités, d'ententes de fournisseurs et du portefeuille de placement, ainsi que les engagements pris en lien avec le Fonds du Grand Mouvement visant notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques.

Des informations financières plus détaillées sont présentées dans le rapport de gestion intermédiaire du Mouvement Desjardins pour le premier trimestre de 2023, disponible sur le site Web de Desjardins ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

## À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord et la cinquième au monde, avec un actif de 398,6 milliards de dollars. Il a été nommé parmi les meilleurs employeurs au monde pour les femmes selon le magazine *Forbes*. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises, une gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

## Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent souvent des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Certains énoncés qui figurent dans le présent communiqué de presse comportent des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, ses activités, l'examen de la conjoncture économique et des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ainsi que l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur ses activités, ses résultats et sa situation financière, ainsi que sur la conjoncture économique et celle des marchés financiers. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « cible », « objectif », « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel, ainsi que de mots et d'expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influencer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats réels en diffèrent sensiblement.

Les facteurs pouvant influencer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2022 du Mouvement et du rapport de gestion du premier trimestre de 2023, et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, le risque environnemental ou social, ainsi que les risques réglementaires.

Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à l'atteinte à la sécurité, au marché de l'habitation et à l'endettement des ménages et des entreprises, aux évolutions technologiques et réglementaires, incluant les modifications apportées aux lignes directrices sur la suffisance du capital et des liquidités, ainsi qu'aux exigences relatives à leur présentation et à leur interprétation, à l'évolution des taux d'intérêt, aux changements climatiques, à la perte de biodiversité et aux incertitudes géopolitiques. De plus, mentionnons des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités. Signalons aussi les facteurs liés aux politiques monétaires, aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la concentration géographique, aux acquisitions et partenariats, aux cotes de crédit, à la dépendance envers les tiers, à la capacité de recruter les talents et de les maintenir en poste, au risque fiscal et à la pandémie de COVID-19. Mentionnons aussi la réforme des taux d'intérêt de référence, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies, ou toute autre maladie similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2022 du Mouvement et du rapport de gestion pour le premier trimestre de 2023.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2022 du Mouvement et du rapport de gestion pour le premier trimestre de 2023.

Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ces énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels, y compris l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.



Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2022 du Mouvement et du rapport de gestion pour le premier trimestre de 2023. Nos lecteurs sont priés de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de cette section. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard du Mouvement Desjardins, ils doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. Pour établir nos prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers identifiés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées, ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

## **Mode de présentation de l'information financière**

L'information financière contenue dans le présent document provient principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Ces derniers ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'*International Accounting Standards Board (IASB)* et aux exigences comptables de l'AMF, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ces états financiers combinés intermédiaires du Mouvement sont établis selon l'*International Accounting Standard (IAS) 34, Information financière intermédiaire*. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note complémentaire 2 « Principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels, à l'exception des modifications qui résultent de l'adoption de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et qui sont décrites à la note complémentaire 2 « Principales méthodes comptables » des états financiers combinés intermédiaires. L'adoption de cette norme a entraîné des changements importants dans les états financiers combinés du Mouvement Desjardins. Certains chiffres comparatifs de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 ont été retraités et un bilan d'ouverture retraité au 1<sup>er</sup> janvier 2022 est présenté dans les états financiers combinés intermédiaires pour tenir compte de cette nouvelle norme.

Ce communiqué de presse a été préparé conformément aux règlements en vigueur des ACVM portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

## **Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières**

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux PCGR (IFRS) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières (Règlement 52-112)* fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires.

### Mesures financières non conformes aux PCGR

Les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par le Mouvement Desjardins et pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Ces mesures financières non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse de la performance globale ou de la situation financière du Mouvement Desjardins. Elles sont définies ci-après :

#### Retour aux membres et à la collectivité

Par sa nature de groupe financier coopératif, le Mouvement Desjardins a pour mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités. Le retour aux membres et à la collectivité est composé des ristournes aux membres et des commandites, dons et bourses d'études.

Le tableau « Faits saillants financiers » de ce communiqué de presse fournit des renseignements plus détaillés sur le retour aux membres et à la collectivité.

### Ratios non conformes aux PCGR

Les ratios non conformes aux PCGR utilisés par le Mouvement Desjardins et pour lesquels il n'existe pas de définition normalisée ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Le Règlement 52-112 précise, entre autres, que tout ratio constitué d'au moins une mesure financière non conforme aux PCGR correspond à la définition d'un ratio non conforme aux PCGR. Les ratios non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse de la situation ou de la performance financière du Mouvement Desjardins. Ils sont définis ci-après :

#### Marge nette d'intérêt

La marge nette d'intérêt est utilisée comme mesure de rentabilité des actifs portant intérêt diminuée du coût de financement. Elle correspond au revenu net d'intérêts, exprimé en pourcentage de l'actif moyen portant intérêt.

L'actif moyen portant intérêt et le passif moyen portant intérêt constituent des mesures financières non conformes aux PCGR qui reflètent la situation financière du Mouvement Desjardins et correspondent à la moyenne des soldes de fin de mois de la période. L'actif moyen portant intérêt comprend des valeurs mobilières, de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières, ainsi que des prêts. Le passif moyen portant intérêt comprend des dépôts, des obligations subordonnées et d'autres éléments de passif portant intérêt. L'actif et le passif moyens portant intérêt excluent les actifs et passifs liés aux assurances, ainsi que tous les autres actifs et passifs ne générant pas de revenu net d'intérêts.

Le tableau suivant fournit des renseignements plus détaillés sur la marge nette d'intérêt, l'actif moyen portant intérêt ainsi que le passif moyen portant intérêt.

#### Revenu net d'intérêts sur l'actif et le passif moyens

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le								
	31 mars 2023			31 décembre 2022			31 mars 2022		
	Volume moyen	Intérêts	Taux moyen	Volume moyen	Intérêts	Taux moyen	Volume moyen	Intérêts	Taux moyen
<b>Actif</b>									
Actifs portant intérêt	303 035 \$	3 138 \$	4,20 %	302 142 \$	2 925 \$	3,84 %	291 851 \$	1 872 \$	2,60 %
Autres actifs	10 735			10 895			9 566		
<b>Total de l'actif</b>	<b>313 770 \$</b>	<b>3 138 \$</b>	<b>4,06 %</b>	<b>313 037 \$</b>	<b>2 925 \$</b>	<b>3,71 %</b>	<b>301 417 \$</b>	<b>1 872 \$</b>	<b>2,52 %</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>									
Passifs portant intérêt	265 910 \$	1 481 \$	2,26 %	262 241 \$	1 346 \$	2,04 %	246 233 \$	366 \$	0,60 %
Autres passifs	20 907			26 493			35 872		
Capitaux propres	26 953			24 303			19 312		
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>313 770 \$</b>	<b>1 481 \$</b>	<b>1,91 %</b>	<b>313 037 \$</b>	<b>1 346 \$</b>	<b>1,71 %</b>	<b>301 417 \$</b>	<b>366 \$</b>	<b>0,49 %</b>
<b>Revenu net d'intérêts</b>		<b>1 657 \$</b>			<b>1 579 \$</b>			<b>1 506 \$</b>	
<b>Marge nette d'intérêt</b>			<b>2,22 %</b>			<b>2,07 %</b>			<b>2,09 %</b>

#### Ratio des sinistres

Ce ratio, qui est net de la réassurance, est utilisé comme mesure d'analyse de la performance des activités du secteur Assurance de dommages, plus précisément utilisé comme mesure d'évaluation de la qualité des affaires.

Le ratio des sinistres correspond aux charges afférentes aux sinistres nets exprimés en pourcentage des revenus des activités d'assurance nets. Les charges afférentes aux sinistres nets sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Elle est utilisée afin d'exclure l'effet des coûts attribuables aux polices et les coûts d'acquisition, les pertes et reprises de pertes sur contrats déficitaires et d'inclure l'effet de la réassurance détenue dans les indicateurs.

Le ratio des sinistres est composé des ratios suivants :

- Ratio des sinistres pour l'exercice en cours : ratio des sinistres, à l'exclusion des frais de sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs de l'exercice en cours ainsi que de l'évolution des sinistres des années antérieures, déduction faite de la réassurance détenue y afférente.
- Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs : ratio des sinistres considérant les frais de sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs de l'exercice en cours, déduction faite de la réassurance détenue.
- Ratio de l'évolution des sinistres des années antérieures : ratio des sinistres considérant l'évolution des sinistres des années antérieures, déduction faite de la réassurance détenue y afférente.

Le tableau suivant présente le calcul du ratio des sinistres pour le secteur Assurance de dommages.

#### Ratio des sinistres

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2023	31 décembre 2022 Retraité	31 mars 2022 Retraité
Revenus des activités d'assurance	1 569 \$	1 586 \$	1 518 \$
Moins : Primes payées liées aux activités de réassurance <sup>(1)</sup>	67	56	43
<b>Revenus des activités d'assurance nets</b>	<b>1 502 \$</b>	<b>1 530 \$</b>	<b>1 475 \$</b>
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 593 \$	1 424 \$	1 355 \$
Moins : Coûts attribuables aux polices et coûts d'acquisition	312	326	317
Moins : Effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires	106	84	36
Moins : Sinistres survenus et coûts attribuables aux sinistres cédés <sup>(1)</sup>	47	27	29
<b>Charges afférentes aux sinistres nets</b>	<b>1 128 \$</b>	<b>987 \$</b>	<b>973 \$</b>
<b>Ratio des sinistres</b>	<b>75,1 %</b>	<b>64,5 %</b>	<b>66,0 %</b>

<sup>(1)</sup> Ces éléments sont inclus dans le poste « Revenus (charges) nets des activités de réassurance ».

#### Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers. Le Mouvement Desjardins utilise certaines mesures financières supplémentaires, et la composition de celles-ci est présentée dans le glossaire du rapport de gestion du premier trimestre 2023 aux pages 58 à 66.

#### Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Chantal Corbeil  
Relations publiques  
514 281-7229 ou 1 866 866-7000, poste 5557229  
[media@desjardins.com](mailto:media@desjardins.com)

Alain Leprohon  
Premier vice-président Finances et chef de la direction  
financière, Mouvement Desjardins